

Patient(e) concerné(e) :
Nom + prénom

Domicilié(e) à :
Commune

RECUEIL DU CONSENTEMENT « PATIENT »

Engagements du réseau REPER'Age

L'équipe du réseau de santé gériatrique REPER'Age propose une **prise en charge globale, coordonnée et personnalisée** de la personne citée ci-dessus, en accord et avec la collaboration de son médecin traitant.

Pour ce faire, le médecin gériatre et l'infirmière proposeront une **consultation d'évaluation gériatrique** directement **au domicile du patient**. Cette consultation n'occasionnera pas de frais pour le bénéficiaire de la prestation.

Le bilan de cette évaluation permettra de déterminer les grands axes du plan personnalisé de santé qui comprend un volet « soins » et un volet « accompagnement », et qui est adapté aux besoins spécifiques de la personne tant sur le plan médical que social et médico-social. La mise en œuvre et le suivi de ce plan seront assurés par l'équipe du réseau, en lien avec tous les acteurs investis dans la prise en charge (professionnels et aidants).

L'équipe du réseau s'engage à intervenir dans le respect du libre choix du patient. Elle assure par ailleurs le respect de la confidentialité des informations personnelles, médicales et sociales le concernant.

Engagements et droits du patient

Pour permettre une prise en charge optimale, la personne âgée ou son représentant (représentant légal ou personne de confiance) s'engagent à porter à la connaissance du réseau :

- les résultats d'exams ou d'actes médicaux effectués par des professionnels de santé exerçant en dehors du réseau,
- toute information permettant d'améliorer la qualité de la prise en charge sanitaire ou sociale.

Le patient a la possibilité de consulter les informations contenues dans le dossier personnel constitué par le réseau. Il conserve par ailleurs le libre choix des professionnels intervenant auprès de lui.

Par la signature du présent bulletin, la personne âgée ou son représentant :

- reconnaît avoir reçu une information complète sur les objectifs du réseau et ses modalités de fonctionnement (document d'information et brochure de présentation fournis en annexe),
- accepte le principe d'une prise en charge globalisée et l'intervention au domicile de l'équipe du réseau,
- accepte le principe d'un partage d'informations entre les différents professionnels impliqués dans la prise en charge, dans le respect des règles déontologiques et de la confidentialité propres à chacun,
- garde la liberté de quitter le réseau à tout moment.

Mr/Me/Melle
.....

Bulletin établi deux exemplaires originaux, le

Signature du patient ou de son représentant légal

Pour l'équipe de coordination



DOCUMENT D'INFORMATION PATIENT

L'organisation et la finalité du réseau REPER'Age

Le réseau a pour missions principales de favoriser le maintien à domicile et de préserver l'autonomie des personnes âgées de plus de 60 ans. Il assure une prise en charge sanitaire coordonnée de la personne âgée dans son environnement. Il est également amené à proposer des actions visant à prévenir les risques liés au vieillissement et des actions d'éducation à la santé.

En collaboration avec le médecin traitant, les aidants et les professionnels intervenant au domicile, le médecin gériatre et l'infirmière coordinatrice du réseau proposent une évaluation gériatrique, menant à l'élaboration concertée d'un plan personnalisé de santé intégrant un volet « soins » et un volet « accompagnement ».

Le secteur d'intervention du réseau correspond aux communes couvertes par les CLIC de Valenciennes Est et Ouest, le CLIC Amandinois, le CLIC du Denaisis et environs et le CLIC du Plateau de Mormal (à l'exception de la commune de La Longueville). La liste des communes où intervient le réseau est disponible sur simple demande.

L'équipe de coordination du réseau peut intervenir à la demande des professionnels et des particuliers. Elle est par ailleurs à votre écoute du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30.

Les prestations offertes par le réseau

Toujours en lien avec le médecin traitant, toute personne âgée prise en charge par l'équipe du réseau de santé gériatrique REPER'Age pourra bénéficier des prestations suivantes :

- prestations d'ordre médical : diagnostic, conseils thérapeutiques, éducation à la santé, aide à la mise en place de mesures de prévention des risques liés au vieillissement (chutes, dénutrition, perte d'autonomie...), accès facilité aux consultations spécialisées (soit en institution, soit directement au domicile),
- orientation personnalisée et simplification des démarches,
- conseils et informations sur les différents types de prise en charge offerts par les partenaires du réseau (modalités d'entrée en institution, aides à domicile, fonctionnement de la filière gériatrique...),
- écoute garantie pour la personne âgée et son entourage.

La qualité de la prise en charge est garantie par le fait que l'équipe du réseau assure la circulation des informations concernant le patient auprès des professionnels et des aidants impliqués. Cet effort de liaison et de croisement d'informations permettra d'éviter toute rupture dans le parcours santé de la personne au sein du réseau.

Le partage de données vous concernant

Un système informatisé permettra, à moyen ou plus long terme, de partager votre dossier entre les professionnels de santé qui participent à la prise en charge de votre pathologie. Dans l'immédiat, ces professionnels pourront consulter, totalement ou partiellement, votre dossier administratif et médical, afin de mieux considérer l'évolution de votre maladie et prévoir les traitements efficaces.

Formalisation d'une prise en charge personnalisée

Patient(e) concerné(e) :
Nom + prénom

Domicilié(e) à :
Commune

RECUEIL DU CONSENTEMENT « PATIENT »

Engagements du réseau REPER'Age

L'équipe du réseau de santé gériatrique REPER'Age propose une **prise en charge globale, coordonnée et personnalisée** de la personne citée ci-dessus, en accord et avec la collaboration de son médecin traitant.

Pour ce faire, le médecin gériatre et l'infirmière proposeront une **consultation d'évaluation gériatrique** directement **au domicile du patient**. Cette consultation n'occasionnera pas de frais pour le bénéficiaire de la prestation.

Le bilan de cette évaluation permettra de déterminer les grands axes du plan personnalisé de santé qui comprend un volet « soins » et un volet « accompagnement », et qui est adapté aux besoins spécifiques de la personne tant sur le plan médical que social et médico-social. La mise en œuvre et le suivi de ce plan seront assurés par l'équipe du réseau, en lien avec tous les acteurs investis dans la prise en charge (professionnels et aidants).

L'équipe du réseau s'engage à intervenir dans le respect du libre choix du patient. Elle assure par ailleurs le respect de la confidentialité des informations personnelles, médicales et sociales le concernant.

Engagements et droits du patient

Pour permettre une prise en charge optimale, la personne âgée ou son représentant (représentant légal ou personne de confiance) s'engagent à porter à la connaissance du réseau :

- les résultats d'examens ou d'actes médicaux effectués par des professionnels de santé exerçant en dehors du réseau,
- toute information permettant d'améliorer la qualité de la prise en charge sanitaire ou sociale.

Le patient a la possibilité de consulter les informations contenues dans le dossier personnel constitué par le réseau. Il conserve par ailleurs le libre choix des professionnels intervenant auprès de lui.

Par la signature du présent bulletin, la personne âgée ou son représentant :

- reconnaît avoir reçu une information complète sur les objectifs du réseau et ses modalités de fonctionnement (document d'information et brochure de présentation fournis en annexe),
- accepte le principe d'une prise en charge globalisée et l'intervention au domicile de l'équipe du réseau,
- accepte le principe d'un partage d'informations entre les différents professionnels impliqués dans la prise en charge, dans le respect des règles déontologiques et de la confidentialité propres à chacun,
- garde la liberté de quitter le réseau à tout moment.

Mr/Me/Melle
.....

Bulletin établi deux exemplaires originaux, le

Signature du patient ou de son représentant légal

Pour l'équipe de coordination